

COMPTE ADMINISTRATIF 2020 - BUDGET 2021

NOTE DE PRESENTATION

Article L2313-1 du Code général des collectivités territoriales



COMPTE ADMINISTRATIF 2020

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS
<i>Résultats reportés exercice antérieur</i>		396 491,32	294 140,08	
Opérations de l'exercice	1 625 607,12	1 935 206,55	593 067,54	736 574,72
Résultat de l'exercice		309 599,43		143 507,18
TOTAUX	1 625 607,12	2 331 697,87	887 207,62	736 574,72
Résultats de clôture		706 090,75	150 632,90	
Restes à réaliser			115 092,00	116 968,00
TOTAUX CUMULES		706 090,75	265 724,90	116 968,00
RESULTATS DEFINITIFS		706 090,75	148 756,90	

BUDGET 2021

Ce budget est basé sur un maintien des taux d'imposition.

FONCTIONNEMENT :

	Chap. 011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	568 800,00
	<i>- augmentation des crédits pour l'entretien de voirie</i>	
	Chap 012 - CHARGES DE PERSONNEL	999 700,00
D	<i>- prise en compte des départs en retraite et des arrivées en 2021, des surcoûts dus au</i>	
E	<i>protocole sanitaire</i>	
P	Chap 65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE (SUBVENTIONS, PARTICIPATIONS)	137 400,00
E	Chap 66 - CHARGES FINANCIERES (INTERETS DES EMPRUNTS)	36 000,00
N	Chap 67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	7 000,00
S	Chap 042 - OPERATIONS D'ORDRE (OPERATIONS COMPTABLES)	21 300,82
E	Chap 022 - DEPENSES IMPREVUES	115 000,00
S	Chap 021 - AUTOFINANCEMENT DEGAGÉ A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	536 103,03
	Chap 014 - ATTENUATION DE PRODUITS	500,00
	Chap 068 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	100,00
	TOTAL DES DEPENSES	2 421 903,85

R E C E T T E S	Chap 002 - EXCEDENTS ANTERIEURS	557 333,85
	Chap 013 - ATTENUATION DE CHARGES	3 000,00
	Chap 042 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (TRAVAUX EN REGIE)	18 000,00
	Chap 70 - PRODUIT DES SERVICES ET VENTES DIVERSES	125 700,00
	Chap 73 - IMPÔTS ET TAXES	1 338 860,00
	Chap 74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	337 500,00
	Chap 75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	41 500,00
	Chap 76 - PRODUITS FINANCIERS	10,00
	TOTAL DES RECETTES	2 421 903,85

INVESTISSEMENT :

	Opérations dont éléments principaux	Restes à réaliser 2020	Inscriptions nouvelles	Budget 2021
	STADE : reprise terrain « 3 » ; gazon/produits		8 035,00	8 035,00
	ACQUISITION MATERIEL : logiciel cimetièrre, refonte site internet, matériel informatique, matériel photo/vidéo, mobilier, videoprojecteur interactif école maternelle, cloisonnettes toilettes maternelle, couchettes dortoir maternelle, chariots service restauration scolaire, ballon eau chaude gaz, vidéoprojecteur + écran Espace culturel, balayeuse, matériel divers services techniques, nettoyeur vapeur, écocups, vidéoprotection phase 2, défibrillateurs	58 187,00	137 445,00	195 632,00
	VOIRIE : giratoire « Les Ponts » : potelets et barrières, aménagement central; prestations avant-projets géomètre, travaux chemin de Pajas, travaux accessibilité	1 726,00	62 688,00	64 414,00
D E P E N S E S	TRAVAUX BÂTIMENTS : <i>travaux écoles</i> : rénovation énergétique (chaudières, isolation), portes coupe-feu, mobilier, alarme, réparation toiture, prestation architecte rénovation toilettes (élémentaire); <i>club house</i> : réparations plâtrerie/peinture ; <i>mairie</i> : réparation toiture, chaudière ; <i>salle couverte Plaine des Sports</i> : éclairage ; <i>Espace culturel</i> : réparation toiture, éclairage scène ; <i>maison 8 place de Verdun projet épicerie</i> : maçonnerie, menuiseries extérieures, dépôt permis construire ; travaux d'accessibilité	12 461,00	229 502,00	241 963,00
	ACQUISITION TERRAINS		3 000,00	3 000,00
	ELECTRICITE RURALE : extension éclairage public rue du Stade ; génie civil enfouissement réseau télécom et éclairage public impasse de la Passerelle ; renouvellement foyers	10 372,00	67 298,76	77 670,76
	AMENAGEMENT BOURG : travaux et maîtrise d'œuvre, travaux impasse de la Passerelle et la Ruelle	31 626,00	113 000,00	144 626,00
	ESPACES VERTS ET AMENAGEMENTS : verger municipal, tables pique et tables jeux, tonnelle métallique et ornement, extension de l'aire de jeux du Languit, corbeille tri sélectif, remplacement piézomètre, plaques de rue	720,00	68 489,00	69 209,00
	EMPRUNTS (remboursement du capital)		130 000,00	130 000,00
	TRAVAUX EN REGIE		18 000,00	18 000,00
	DEPENSES IMPREVUES		48 077,09	48 077,09
	OPERATIONS COMPTABLES		40 987,06	40 987,06
	DEFICIT D'INVESTISSEMENT CUMULE		150 632,90	150 632,90
	TOTAL DES DEPENSES	<i>115 092,00</i>	<i>1 077 154,81</i>	1 192 246,81

	Opérations	Restes à réaliser 2020	Inscriptions nouvelles	Budget 2021
R E C E T T E S	ACQUISITION MATERIEL			
	▪ subvention DETR (Etat) vidéoprotection	7 800,00		7 800,00
	VOIRIE			
	▪ subv. Département aménagement giratoire les Ponts		1 500,00	1 500,00
	CAB			
	▪ subv Etat DETR	89 653,00		89 653,00
	▪ subvention Département 2019	19 515,00		19 515,00
	AUTOFINANCEMENT		536 103,03	536 103,03
	FDAEC (fonds Département)		13 327,00	13 327,00
	FCTVA (récupération TVA)		263 304,00	263 304,00
	TAXE D'AMENAGEMENT		50 000,00	50 000,00
	EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE		148 756,90	148 756,90
	OPERATIONS COMPTABLES		62 287,88	62 287,88
TOTAL DES RECETTES		<i>116 968,00</i>	<i>1 075 278,81</i>	1 192 246,81

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30/03/2021 – 18h30

PRESENTS : Mmes Marielle BAHROUN, Hélène CABROLIER, Christelle HUILLET-RICARD, Valérie LAGARDE, Cristina MAZET, Laetitia QUESSADA, Claire PERRAIN ; MM. Philippe BARRERE, Fabien BRASSIÉ, Christian NICOL, Jean-Luc PINTON, Christophe PRIGENT, Jean-Louis SCHMITZ, Arnaud SOYER, Bernard TARTAS.

ABSENTS : Mme Lyliane BOIRET (*pouvoir à B. TARTAS*) ; MM. François BODIN, Denis BOUIC, Lionel PEZAT (*pouvoir à C. PERRAIN*).

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Jean-Louis SCHMITZ.

Ordre du jour :

1. Compte administratif budget principal 2020
2. Compte administratif budget annexe assainissement 2020
3. Compte administratif budget annexe SPANC 2020
4. Compte de gestion budget principal 2020
5. Compte de gestion budget annexe assainissement 2020
6. Compte de gestion budget annexe SPANC 2020
7. Affectation résultat budget principal 2020
8. Affectation résultat budget assainissement 2020
9. Affectation résultat budget annexe SPANC 2020
10. Rénovation énergétique école maternelle : actualisation demande de subvention
11. Rénovation énergétique école élémentaire : actualisation demande de subvention
12. Subventions aux associations 2021
13. Opérations de travaux, de voirie et opérations foncières : demandes de subvention
14. Prestations et acquisition de matériel : demandes de subvention
15. Affectation du FDAEC 2021
16. Création de poste
17. Vote des taux d'imposition des taxes directes locales 2021
18. Budget principal 2021
19. Budget annexe assainissement 2021
20. Budget annexe SPANC 2021
21. Questions diverses

Le compte-rendu de la séance précédente est approuvé à l'unanimité.

1) COMPTE ADMINISTRATIF – BUDGET PRINCIPAL

Monsieur le Maire quitte la séance et ne prend pas part au vote.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les décrets et instructions ministérielles sur la Comptabilité Publique,

Vu le Budget Primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

Vu le Compte Administratif de l'exercice 2020, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS
<i>Résultats reportés exercice antérieur</i>		396 491,32	294 140,08	
Opérations de l'exercice	1 625 607,12	1 935 206,55	593 067,54	736 574,72
Résultat de l'exercice		309 599,43		143 507,18
TOTAUX	1 625 607,12	2 331 697,87	887 207,62	736 574,72
Résultats de clôture		706 090,75	150 632,90	
Restes à réaliser			115 092,00	116 968,00
TOTAUX CUMULES		706 090,75	265 724,90	116 968,00
RESULTATS DEFINITIFS		706 090,75	148 756,90	

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE le compte administratif 2020, concordant avec le Compte de Gestion du Trésorier.

Pour	Contre	Abstentions
14+2	0	0

2) COMPTE ADMINISTRATIF – BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire quitte la séance et ne prend pas part au vote.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les décrets et instructions ministérielles sur la Comptabilité Publique,

Vu le Budget Primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

Vu le Compte Administratif de l'exercice 2020, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS
<i>Résultats reportés exercice antérieur</i>		205 417,56		232 762,83
Opérations de l'exercice	121 806,82	165 455,26	152 934,06	101 516,00
Résultats de l'exercice		43 648,44	51 418,06	
TOTAUX	121 806,82	370 872,82	152 934,06	334 278,83
Résultats de clôture		249 066,00		181 344,77
Restes à réaliser			6 506,00	
TOTAUX CUMULES		249 066,00	6 506,00	181 344,77
RESULTATS DEFINITIFS		249 066,00		174 838,77

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE le compte administratif 2020, concordant avec le Compte de Gestion du Trésorier.

Pour	Contre	Abstentions
14+2	0	0

3) COMPTE ADMINISTRATIF – BUDGET ANNEXE SPANC

Monsieur le Maire quitte la séance et ne prend pas part au vote.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les décrets et instructions ministérielles sur la Comptabilité Publique,

Vu le Budget Primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

Vu le Compte Administratif de l'exercice 2020, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS
<i>Résultats reportés exercice antérieur</i>		93,24		
Opérations de l'exercice				
Résultats de l'exercice				
TOTAUX		93,24		
Résultats de clôture		93,24		
Restes à réaliser				
TOTAUX CUMULES		93,24		
RESULTATS DEFINITIFS		93,24		

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE le compte administratif 2020, concordant avec le Compte de Gestion du Trésorier.

Pour	Contre	Abstentions
14+2	0	0

P. BARRERE ajoute qu'il n'y a pas eu de contrôles des installations en 2020 ; 44 contrôles sont prévus en 2021.

4) COMPTE DE GESTION – BUDGET PRINCIPAL

Vu le compte de gestion transmis par le Trésorier de Castres-Gironde ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif pour l'exercice 2020 du budget principal,

Après s'être assuré que le Trésorier a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres émis et celui des mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant les comptes de gestion de la commune :

- statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

Considérant que le compte de gestion dressé par le Trésorier, visé et certifié par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni remarque de sa part,

Considérant que le compte de gestion du Trésorier présente les mêmes résultats que ceux du compte administratif de la commune,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECLARE que le compte de gestion dressé par le Trésorier pour l'exercice 2020, visé et certifié conforme par Monsieur le Maire de la commune de Beautiran, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part,

APPROUVE le compte de gestion de l'exercice 2020.

Pour	Contre	Abstentions
15+2	0	0

5) COMPTE DE GESTION – BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Vu le compte de gestion transmis par le Trésorier de Castres-Gironde ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif pour l'exercice 2020 budget annexe assainissement,

Après s'être assuré que le Trésorier a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres émis et celui des mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant les comptes de gestion de la commune :

- statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

Considérant que le compte de gestion dressé par le Trésorier, visé et certifié par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni remarque de sa part,

Considérant que le compte de gestion du Trésorier présente les mêmes résultats que ceux du compte administratif de la commune,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECLARE que le compte de gestion dressé par le Trésorier pour l'exercice 2020 visé et certifié conforme par Monsieur le Maire de la commune de Beautiran, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part,

APPROUVE le compte de gestion de l'exercice 2020.

Pour	Contre	Abstentions
15+2	0	0

6) COMPTE DE GESTION – BUDGET ANNEXE SPANC

Vu le compte de gestion transmis par le Trésorier de Castres-Gironde ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif pour l'exercice 2020 du budget annexe du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC),

Après s'être assuré que le Trésorier a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres émis et celui des mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant les comptes de gestion de la commune :

- statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

Considérant que le compte de gestion dressé par le Trésorier, visé et certifié par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni remarque de sa part,

Considérant que le compte de gestion du Trésorier présente les mêmes résultats que ceux du compte administratif de la commune,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECLARE que le compte de gestion dressé par le Trésorier pour l'exercice 2020, visé et certifié conforme par Monsieur le Maire de la commune de Beautiran, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part,

APPROUVE le compte de gestion de l'exercice 2020.

Pour	Contre	Abstentions
15+2	0	0

7) AFFECTATION DU RESULTAT – BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil Municipal, après avoir entendu et approuvé le compte de gestion et le compte administratif de l'exercice 2020, décide de procéder à l'affectation du résultat de la section de fonctionnement, comme suit :

RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER :

■ Résultat de l'exercice :	Excédent :	309 599.43
	Déficit :	
■ Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 002 du CA) :	Excédent :	396 491.32
	Déficit :	
■ Résultat de clôture à affecter :	Excédent :	706 090.75
	Déficit :	

BESOIN REEL DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT :

■ Résultat de la section d'investissement de l'exercice :	Excédent :	143 507.18
	Déficit :	
■ Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 001 du C.A.) : ...	Excédent :	
	Déficit :	294 140.08
■ Résultat comptable cumulé :	Excédent (R001) :	
	Déficit (D001) :	150 632.90
{ Dépenses d'investissement engagées non mandatées :		115 092.00
{ Recettes d'investissement restant à réaliser :		116 968.00
{ Solde des restes à réaliser :		+ 1 876.00
Besoin (-) réel de financement :		148 756.90
Excédent (+) réel de financement :		

AFFECTATION DU RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT :

RESULTAT EXCEDENTAIRE :

En couverture du besoin réel de financement dégagé à la section d'invest.	148 756.90
(recette budgétaire au compte R 1068)	
En dotation complémentaire en réserve	
(recette budgétaire au compte R 1068)	
En excédent reporté à la section de fonctionnement	557 333.85
(recette non budgétaire au compte 110 /ligne budgétaire R002 du budget N+1)	

RESULTAT DEFICITAIRE : en report, en compte débiteur :

(recette non budgétaire au compte 119/déficit reporté à la section de fonctionnement D002)

Transcription budgétaire 2021 de l'affectation du résultat :

Sect. Fonctionnement		Sect. Investissement	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
<i>D002 :</i> <i>Déficit reporté</i>	<i>R002 :</i> <i>Excédent reporté</i> 557 333.85	<i>D001 :</i> <i>Solde d'exécution N-1</i> 150 632.90	<i>R001 : Solde d'exécution N-1</i> <i>R1068 : Excéd. de fonct. Capitalisé</i> R 001 : R 1068 : 148 756.90

Pour	Contre	Abstentions
15+2	0	0

8) AFFECTATION DU RESULTAT – BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal, après avoir entendu et approuvé le compte de gestion et le compte administratif de l'exercice 2020, décide de procéder à l'affectation du résultat de la section de fonctionnement comme suit :

RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER :

■ Résultat de l'exercice :	Excédent :	43 648.44
	Déficit :	
■ Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 002 du CA) :	Excédent :	205 417.56
	Déficit :	
■ Résultat de clôture à affecter :	Excédent :	249 066.00
	Déficit :	

BESOIN REEL DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT :

■ Résultat de la section d'investissement de l'exercice :	Excédent :	
	Déficit :	51 418.06
■ Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 001 du C.A.) : ...	Excédent :	232 762.83
	Déficit :	
■ Résultat comptable cumulé :	Excédent (R001) :	181 344.77
	Déficit (D001) :	

Depenses d'investissement engagées non mandatées :	6 506.00
Recettes d'investissement restant à réaliser :	
Solde des restes à réaliser :	- 6 506.00

Besoin (-) réel de financement :

Excédent (+) réel de financement : 174 838.77

AFFECTATION DU RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT :

RESULTAT EXCEDENTAIRE :

En couverture du besoin réel de financement dégagé à la section d'invest.

(recette budgétaire au compte R 1068)

En dotation complémentaire en réserve

(recette budgétaire au compte R 1068)

En excédent reporté à la section de fonctionnement 249 066.00

(recette non budgétaire au compte 110 /ligne budgétaire R002 du budget N+1)

RESULTAT DEFICITAIRE : en report, en compte débiteur :

(recette non budgétaire au compte 119/déficit reporté à la section de fonctionnement D002)

Transcription budgétaire 2021 de l'affectation du résultat :

Sect. Fonctionnement		Sect. Investissement	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
D002 : Déficit reporté	R002 : Excédent reporté 249 066.00	D001 : Solde d'exécution N-1	R001 : Solde d'exécution N-1 R1068 : Excéd. de fonct. capitalisé R 001 : 181 344.77 R 1068 :

Pour	Contre	Abstentions
15+2	0	0

9) AFFECTATION DU RESULTAT – BUDGET ANNEXE SPANC

Le Conseil Municipal, après avoir entendu et approuvé le compte de gestion et le compte administratif de l'exercice 2020, décide de procéder à l'affectation du résultat de la section de fonctionnement comme suit :

RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER :

■ Résultat de l'exercice :	Excédent :	
	Déficit :	
■ Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 002 du CA) :	Excédent :	93.24
	Déficit :	
■ Résultat de clôture à affecter :	Excédent :	93.24
	Déficit :	

BESOIN REEL DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT :

■ Résultat de la section d'investissement de l'exercice :	Excédent :	
	Déficit :	
■ Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 001 du C.A.) : ...	Excédent :	
	Déficit :	
■ Résultat comptable cumulé :	Excédent (R001) :	
	Déficit (D001) :	
{ Dépenses d'investissement engagées non mandatées :		
{ Recettes d'investissement restant à réaliser :		
{ Solde des restes à réaliser :		
Besoin (-) réel de financement :		
Excédent (+) réel de financement :		

AFFECTATION DU RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT :

RESULTAT EXCEDENTAIRE :

En couverture du besoin réel de financement dégagé à la section d'invest.

(recette budgétaire au compte R 1068)

En dotation complémentaire en réserve

(recette budgétaire au compte R 1068)

En excédent reporté à la section de fonctionnement : 93.24

(recette non budgétaire au compte 110 /ligne budgétaire R002 du budget N+1)

RESULTAT DEFICITAIRE : en report, en compte débiteur :

(recette non budgétaire au compte 119/déficit reporté à la section de fonctionnement D002)

Transcription budgétaire 2021 de l'affectation du résultat :

Sect. Fonctionnement			
DEPENSES	RECETTES		
D002 :	R002 :		
Déficit reporté	Excédent reporté		
	93.24		

Pour	Contre	Abstentions
15+2	0	0

10) RENOVATION ENERGETIQUE ECOLE MATERNELLE : ACTUALISATION DEMANDE DE SUBVENTION

Vu le projet de rénovation énergétique de l'école maternelle, notamment d'isolation et de remplacement de la chaudière,

Vu le plan de financement prévisionnel actualisé :

NATURE DES DEPENSES	Montant prév. des dépenses € HT	RECETTES	Montant €
Travaux		Aides	
Remplacement menuiseries	80 500 €	DSIL	110 400 €
Remplacement chaudière	18 000 €	Autres	
Isolation toiture	27 000 €	Sous-total :	110 400 €
		Autofinancement	
Imprévus et divers	12 550 €	Fonds propres/emprunt	27 610 €
		Sous-total :	27 610 €
TOTAL	138 050 €	TOTAL	138 050 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE le projet de rénovation énergétique de l'école maternelle,

AUTORISE le Maire à déposer toutes demandes de subventions, et à signer tous documents et toutes pièces afférents à cette affaire,

AUTORISE Monsieur le Maire à déposer toutes autorisations d'urbanisme liées à cette affaire.

Pour	Contre	Abstentions
15+2	0	0

11) RENOVATION ENERGETIQUE ECOLE ELEMENTAIRE : ACTUALISATION DEMANDE DE SUBVENTION

Vu le projet de rénovation énergétique de l'école élémentaire, notamment d'isolation et de remplacement de la chaudière,

Vu le plan de financement prévisionnel actualisé :

NATURE DES DEPENSES	Montant prév. des dépenses € HT	RECETTES	Montant €
Travaux		Aides	
Remplacement menuiseries	65 000 €	DSIL	98 560 €
Remplacement chaudière	25 000 €	Autres	
Isolation toiture	22 000 €	Sous-total :	98 560 €
		Autofinancement	
Imprévus et divers	11 200 €	Fonds propres/emprunt	24 640 €
		Sous-total :	24 640 €
TOTAL	123 200 €	TOTAL	123 200 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE le projet de rénovation énergétique de l'école élémentaire,

AUTORISE le Maire à déposer toutes demandes de subventions, et à signer tous documents et toutes pièces afférents à cette affaire,

AUTORISE Monsieur le Maire à déposer toutes autorisations d'urbanisme liées à cette affaire.

Pour	Contre	Abstentions
15+2	0	0

P. BARRERE rappelle que la chaudière de la maternelle date de la fin des années 90, celles de l'élémentaire de 1976.

12) SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2021

C. NICOL précise qu'un nombre restreint d'associations ont demandé des subventions cette année, en raison de la baisse d'activité du fait de la pandémie. Cependant des charges résiduelles demeurent pour certaines.

Sur la proposition de la commission Vie associative,

Considérant les circonstances particulières de l'année 2021 compte tenu de l'impact de l'épidémie « covid-19 » sur l'activité associative,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE de l'attribution des subventions suivantes :

	ASSOCIATION	CONSEILLERS NE PRENANT PAS PART AU VOTE	VOTE	OBSERVATIONS (C. NICOL)	MONTANT PROPOSE
1	ACPG/CATM (Anciens Combattants)		Pour : 14+1 Contre : 0 Abstentions : 1+1	Participations aux cérémonies.	250 €
2	Association des Parents d'Elèves		Pour : 14+1 Contre : 0 Abstentions : 1+1	Pas de carnaval cette année, notamment.	500 €
3	AS Football Club	C. MAZET	Pour : 13+1 Contre : 0 Abstentions : 1+1	Activité réduite pour enfants et adultes. Il reste des charges pour l'année.	4 000 €
4	AS Tennis	A. SOYER	Pour : 13+1 Contre : 0 Abstentions : 1+1	Achats réduits et charges restantes : paiement des licences et de l'entraîneur.	3 600 €
5	Ecole du Cirque de Bordeaux	H. CABROLIER	Pour : 13+1 Contre : 0 Abstentions : 1+1	Signature d'une convention : augmentation de la subvention, en contrepartie, réduction de la cotisation pour les Beautiranaïs.	1 900 €
6	Les Jardins du Partage	M. BAHROUN ; H. CABROLIER ; C. PERRAIN ; L. QUESSADA ; J.L. SCHMITZ	Pour : 10+1 Contre : 0 Abstentions : 1	200 € pour action spécifique, 200 € pour le fonctionnement.	400 €
7	Jeunes Sapeurs Pompiers		Pour : 15+2 Contre : 0 Abstentions : 0	Jeunes Sapeurs Pompiers de La Brède.	100 €
8	Plaisir et forme en Aruan		Pour : 14+1 Contre : 0 Abstentions : 1+1	Baisse du nombre d'adhérents mais maintien d'une activité en visio. Comptes réduits mais déficit.	400 €
	Les crédits suffisants sont inscrits au budget.			TOTAL	11 150 €

C. NICOL précise que des demandes des subventions de la part d'autres associations peuvent intervenir si l'activité reprend.

13) OPERATIONS DE TRAVAUX, DE VOIRIE ET OPERATIONS FONCIERES : DEMANDES DE SUBVENTIONS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

MANDATE Monsieur le Maire pour déposer demandes de subventions et/ou fonds de concours concernant les opérations suivantes, auprès notamment de l'Etat, du Conseil départemental, du Conseil régional, de la Communauté de communes de Montesquieu et des différents co-financeurs :

Opérations de travaux :

- Aménagements de sécurité et d'accessibilité
- Eclairage public : extensions, renforcements, enfouissements, renouvellements
- Amélioration des bâtiments communaux dont rénovation énergétique
- Réfection et amélioration des installations sportives
- Aménagements extérieurs et espaces verts

Opérations de voirie et réseaux :

- Travaux de création de voirie et de viabilisation
- Aménagements de sécurité et d'accessibilité
- Travaux de grosses réparations
- Travaux assainissement et eaux pluviales
- Création/aménagement de pistes cyclables
- Création/aménagement de chemins de randonnées

Opérations d'acquisition foncière

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire.

Pour	Contre	Abstentions
15+2	0	0

14) PRESTATIONS ET ACQUISITION DE MATERIEL : DEMANDES DE SUBVENTIONS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

MANDATE Monsieur le Maire pour déposer demandes de subventions et/ou fonds de concours concernant les opérations suivantes, auprès notamment de l'Etat, du Conseil départemental, du Conseil régional, de la Communauté de communes de Montesquieu et des différents co-financeurs :

Prestations :

- Etudes et maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du centre bourg

Acquisition de matériel :

- Achat de logiciels
- Achat de matériel et équipement scolaire dont équipements numériques
- Achat de matériel et équipement de restauration scolaire
- Achat de matériel d'entretien de locaux
- Achat d'équipements d'amélioration des locaux (économies d'énergie, signalétique, confort, ergonomie...)
- Achat d'équipements et matériel de sécurité
- Achat de mobilier urbain
- Achat de matériel bureautique et informatique : services administratifs, techniques, bibliothèque
- Achat de matériel pour les services techniques

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire.

Pour	Contre	Abstentions
15+2	0	0

15) AFFECTATION DU FDAEC 2021

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE d'affecter en le Fonds Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes (FDAEC), d'un montant de 13 327 € pour l'année 2021 comme suit :

Opération	Coût estimatif HT	FDAEC
Extension aire de jeux Languit	18 076 €	7 640 €
Tables pique nique et jeux Languit et quartiers	13 460 €	5 687 €

DEMANDE au Conseil départemental l'attribution du FDAEC 2021,

MANDATE Monsieur le Maire pour le dépôt du dossier de demande 2021 et l'autorise à signer tous documents et pièces afférents à cette affaire.

Pour	Contre	Abstentions
15+2	0	0

16) CREATION DE POSTE

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE la création de poste suivante au tableau des effectifs de la commune :

Poste(s) créé(s)	Quotité	Nombre	Date d'effet
Adjoint administratif	Temps non complet : 28 heures hebdo.	1	01/07/2021

DIT que ce poste peut être pourvu par le recrutement d'agents contractuels,

DIT que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges s'y rapportant sont inscrits au budget.

Pour	Contre	Abstentions
15+2	0	0

17) VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES 2021

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général des Impôts,

Vu la loi n° 2019-1479 du 28 décembre 2019 de finances pour 2020, et notamment son article 16,

Vu la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021,

Considérant que le taux de taxe d'habitation nécessaire en 2021 et 2022 au calcul de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et de la taxe sur les logements vacants sera de façon automatique le taux de 2019,

Considérant que le taux de référence de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) correspond, compte tenu de la redescende de la part départementale de TFPB au profit des communes entraînant un rebasage des taux de TFPB, au taux communal 2020 augmenté du taux départemental 2020,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE de maintenir les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2021,

VOTE pour l'année 2021 les taux de fiscalité directe locale :

	Taux 2021
Taxe foncière sur les propriétés bâties (21,33 % taux communal 2020 + 17,46 % taux départemental 2020)	38,79 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	60,22 %

Pour	Contre	Abstentions
15+2	0	0

18) BUDGET PRINCIPAL 2021

FONCTIONNEMENT :

D E P E N S E S	Chap. 011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	568 800,00
	- augmentation des crédits pour l'entretien de voirie	
	Chap 012 - CHARGES DE PERSONNEL	999 700,00
	- prise en compte des départs en retraite et des arrivées en 2021, des surcoûts dus au protocole sanitaire	
	Chap 65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE (SUBVENTIONS, PARTICIPATIONS)	137 400,00
	Chap 66 - CHARGES FINANCIERES (INTERETS DES EMPRUNTS)	36 000,00
	Chap 67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	7 000,00
	Chap 042 - OPERATIONS D'ORDRE (OPERATIONS COMPTABLES)	21 300,82
	Chap 022 - DEPENSES IMPREVUES	115 000,00
	Chap 021 - AUTOFINANCEMENT DEGAGÉ A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	536 103,03
	Chap 014 - ATTENUATION DE PRODUITS	500,00
Chap 068 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	100,00	
TOTAL DES DEPENSES	2 421 903,85	

R E C E T E S	Chap 002 - EXCEDENTS ANTERIEURS	557 333,85
	Chap 013 - ATTENUATION DE CHARGES	3 000,00
	Chap 042 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (TRAVAUX EN REGIE)	18 000,00
	Chap 70 - PRODUIT DES SERVICES ET VENTES DIVERSES	125 700,00
	Chap 73 - IMPÔTS ET TAXES	1 338 860,00
	Chap 74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	337 500,00
	Chap 75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	41 500,00
	Chap 76 - PRODUITS FINANCIERS	10,00
TOTAL DES RECETTES	2 421 903,85	

INVESTISSEMENT :

Opérations dont éléments principaux	Restes à réaliser 2020	Inscriptions nouvelles	Budget 2021
STADE : reprise terrain « 3 » : gazon/produits		8 035,00	8 035,00
ACQUISITION MATERIEL : logiciel cimetière, refonte site internet, matériel informatique, matériel photo/vidéo, mobilier, vidéoprojecteur interactif école maternelle, cloisonnettes toilettes maternelle, couchettes dortoir maternelle, chariots service restauration scolaire, ballon eau chaude gaz, vidéoprojecteur + écran Espace culturel, balayeuse, matériel divers services techniques, nettoyeur vapeur, écocups, vidéoprotection phase 2, défibrillateurs	58 187,00	137 445,00	195 632,00
VOIRIE : giratoire « Les Ponts » : potelets et barrières, aménagement central; prestations avant-projets géomètre, travaux chemin de Pajas, travaux accessibilité	1 726,00	62 688,00	64 414,00
TRAVAUX BÂTIMENTS : travaux écoles : rénovation énergétique (chaudières, isolation), portes coupe-feu, mobilier, alarme, réparation toiture, prestation architecte rénovation toilettes (élémentaire); club house : réparations plâtrerie/peinture ; mairie : réparation toiture, chaudière ; salle couverte Plaine des Sports : éclairage ; Espace culturel : réparation toiture, éclairage scène ; maison 8 place de Verdun projet épicerie : maçonnerie, menuiseries extérieures, dépôt permis construire ; travaux d'accessibilité	12 461,00	229 502,00	241 963,00
ACQUISITION TERRAINS		3 000,00	3 000,00
ELECTRICITE RURALE : extension éclairage public rue du Stade ; génie civil enfouissement réseau télécom et éclairage public impasse de la Passerelle ; renouvellement foyers	10 372,00	67 298,76	77 670,76
AMENAGEMENT BOURG : travaux et maîtrise d'œuvre, travaux impasse de la Passerelle et la Ruelle	31 626,00	113 000,00	144 626,00
ESPACES VERTS ET AMENAGEMENTS : verger municipal, tables pique et tables jeux, tonnelle métallique et ornement, extension de l'aire de jeux du Languit, corbeille tri sélectif, remplacement piézomètre, plaques de rue	720,00	68 489,00	69 209,00

EMPRUNTS (remboursement du capital)		130 000,00	130 000,00
TRAVAUX EN REGIE		18 000,00	18 000,00
DEPENSES IMPREVUES		48 077,09	48 077,09
OPERATIONS COMPTABLES		40 987,06	40 987,06
DEFICIT D'INVESTISSEMENT CUMULE		150 632,90	150 632,90
TOTAL DES DEPENSES	115 092,00	1 077 154,81	1 192 246,81

R E C E T T E S	Opérations	Restes à réaliser 2020	Inscriptions nouvelles	Budget 2021
	ACQUISITION MATERIEL			
	▪ subvention DETR (Etat) vidéoprotection	7 800,00		7 800,00
	VOIRIE			
	▪ subv. Département aménagement giratoire les Ponts		1 500,00	1 500,00
	CAB			
	▪ subv Etat DETR	89 653,00		89 653,00
	▪ subvention Département 2019	19 515,00		19 515,00
	AUTOFINANCEMENT			
	FDAEC (fonds Département)		536 103,03	536 103,03
	FCTVA (récupération TVA)		13 327,00	13 327,00
	TAXE D'AMENAGEMENT		263 304,00	263 304,00
	EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE		50 000,00	50 000,00
OPERATIONS COMPTABLES		148 756,90	148 756,90	
TOTAL DES RECETTES	116 968,00	1 075 278,81	1 192 246,81	

Monsieur le Maire présente le projet de budget principal, qui s'équilibre de la façon suivante :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	2 421 903,85	1 192 246,81
RECETTES	2 421 903,85	1 192 246,81

Le Conseil municipal est appelé à voter par chapitre en section de fonctionnement et par opération en section d'investissement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

ADOpte le budget principal 2021.

Pour	Contre	Abstentions
15+2	0	0

19) BUDGET ASSAINISSEMENT 2021

Monsieur le Maire présente le projet de budget annexe assainissement, qui s'équilibre de la façon suivante :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	411 677,00	569 957,38
RECETTES	411 677,00	569 957,38

Le Conseil municipal est appelé à voter par chapitre en section de fonctionnement et par opération en section d'investissement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

ADOpte le budget annexe assainissement 2021.

Pour	Contre	Abstentions
15+2	0	0

20) BUDGET SPANC 2021

Monsieur le Maire présente le projet de budget annexe SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif), qui s'équilibre de la façon suivante :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	6 093,24	Sans objet
RECETTES	6 093,24	Sans objet

Le Conseil municipal est appelé à voter par chapitre en section de fonctionnement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

ADOpte le budget annexe SPANC 2021.

Pour	Contre	Abstentions
15+2	0	0

La séance est levée à 19h45.